

Samedi 27 juin 1523

< A. Clerval, *op. cit.*, pp. 362-363.

Delisle, XXVIII, f° 96 v°-97

[Voir le document associé page 144 r°](#)

Note 32 : affaire Berquin

Notes 33, 34 : Affaire des Evangiles de Lefèvre, v. note 19.

L'original de cette détermination est publié dans le Registre et p.p. d'Argentré, tome I, pp. 404-406.

Faculté approuve définitivement texte des censures et d'une supplique adressée au Parlement pour qu'il voulût bien accueillir lesdites censures. Ainsi fait, sous le moindre délai, grâce à appui de quelques amis et avocats du roi.

1. montrer que Berquin s'intéresse aux principes considérés dès l'avènement de Luther comme les marques caractéristiques de sa doctrine.

- le sacerdoce universel

- ...

2. plusieurs des ouvrages possédés ou traduits ont eu une influence profonde et durable. Sont signalés comme dangereux presque 30 ans après leur apparition.